



Dislocations à droite et extrapositions nominales : syntaxe et réalisation(s)

Olivier Simonin, Laetitia Leonarduzzi

► To cite this version:

Olivier Simonin, Laetitia Leonarduzzi. Dislocations à droite et extrapositions nominales : syntaxe et réalisation(s). Colloque du CerLiCO, Grammaire et prosodie 2, May 2008, Rennes, France. Presses Universitaires de Rennes, pp.129-149, 2009. <hal-00483959>

HAL Id: hal-00483959

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00483959>

Submitted on 17 May 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Olivier Simonin et Laetitia Leonarduzzi

*Université de Perpignan – Via Domitia, CRIDAF (Université Paris 13)
Université d’Aix-Marseille 1, LPL*

Dislocations à droite et extrapositions nominales : syntaxe et réalisation(s)¹

Résumé

*Notre but est d’étudier d’un point de vue syntactico-sémantique, pragmatique et prosodique deux types de SN détachés à droite : les **dislocations à droite** (It’s getting worse the gap between the rich and poor : *Ça s’aggrave, le fossé entre les riches et les pauvres*) et les **extrapositions nominales** (It’s incredible the number of butterflies here : *C’est incroyable, la quantité de papillons que l’on trouve par ici*). Nous démontrons que les critères avancés pour distinguer ces deux structures ne sont pas toujours fiables et que les frontières ne sont pas si nettes que l’on pourrait le croire. Une tentative de clarification conceptuelle aboutit à la conclusion que la nature d’un SN détaché à droite détermine pour bonne part sa réalisation intonative.*

Mots clés : Dislocations à droite, extrapositions nominales, exclamations cachées

Abstract

The purpose of this paper is to study two types of detached NPs from a syntactic, semantic, pragmatic and prosodic perspective: right dislocations (It’s getting worse the gap between the rich and poor), and extraposed NPs (It’s incredible the number of butterflies here). We show that the criteria used to distinguish between the two structures are not always reliable and that the two types of NPs are not as distinct as might be thought. An attempt to clarify

¹ Nous tenons à remercier chaleureusement Hélène Chuquet, Nicolas Ballier et Catherine Mérillou, qui ont accepté de relire cet article, ainsi que Susan Pickford, pour ses jugements d’acceptabilité.

the two concepts leads to the conclusion that the nature of a right-detached NP is largely responsible for its intonational realisation.

Key words : Right dislocations, extraposed NPs, concealed exclamations

Introduction

Nous traiterons de deux types de SN détachés à droite : les dislocations à droite, d'une part, et certains SN qui s'en approchent et avec lesquels ces dernières peuvent se confondre. Avant de les décrire avec quelque précision, il est d'abord nécessaire de définir ce qu'est une dislocation à droite (DD).

Voici deux exemples de DD, extraits du corpus ICE-GB :

1. And it's getting worse *the gap between the rich and poor.* (<s2b-036 056>
Ça s'aggrave, le fossé entre les riches et les pauvres.
2. It looks like him, you know, *the father.* (<s1a-041 030>
Il [le bébé] lui ressemble, tu sais, à son père.

Dans les deux cas, un pronom s'intègre à une prédication complète d'un point de vue structural. Celle-ci est suivie, à sa droite (parfois après des éléments parenthétiques, comme *you know*), d'un SN en position détachée, qui est coréférentiel au pronom figurant dans la première partie de l'énoncé. Bien que ce pronom ait souvent la fonction de sujet (1), ce n'est pas nécessairement la cas (2).

Les critères avancés servent en fait à établir une caractérisation en creux. En effet, il est d'usage de ne pas inclure parmi les DD, les SN vocatifs, et ceux qui constituent une reformulation :

3. Right, we will answer you, I hope, *Mrs Simmons.* (<s1b-025 052>
Bien, nous allons vous donner une réponse, j'espère, Mrs Simmons.
4. There's another audience, is there, that goes to regional playhouses, *a rather more stolid audience.* (<sb-050 087>
Il existe un autre public, je crois, qui fréquente les théâtres régionaux, un public bien plus imperturbable.

Il existe une autre catégorie qui s'oppose également aux DD, qu'illustrent (5) et (6) :

5. It's incredible *the number of butterflies here*.
C'est incroyable, la quantité de papillons que l'on trouve par ici.
6. It's amazing *the odd people my sister knows*.
C'est fou, les gens bizarres que ma sœur connaît.

Ces constructions, statistiquement plus rares que les DD (elles sont extrêmement rares dans notre corpus), présentent deux qualités essentielles. Premièrement, elles ont un sens exclamatif. Elles se glosent notamment à l'aide d'exclamatives indirectes. (5) peut se réécrire *It's incredible how many butterflies (there) are here!*, et (6), *It's amazing how many odd people my sister knows*. Ensuite, leur statut référentiel est problématique. Elles apparaissent toujours en corrélation avec le pronom *it*, qui semble ne rien faire d'autre que de pointer en direction du (réfèrent du) SN sur lequel porte l'exclamation. En (6), la divergence en nombre entre *it*, un pronom singulier, et *the odd people...*, qui est au pluriel, invite le linguiste à considérer le pronom *it* comme un élément ayant perdu toute épaisseur référentielle. Ce fonctionnement évoque celui des extrapositions, et nous appellerons les SN détachés qui entrent dans une telle configuration des *extrapositions nominales* (EN)².

Notre objectif est de tester l'hypothèse d'un lien entre syntaxe et réalisation prosodique pour les deux types considérés. Tandis que les EN appellent toujours un accent nucléaire, cela est loin d'être vrai pour l'ensemble des DD.

- 6'. It's amazing | the odd people my sister knows.
7. I mean | it is certainly a condition hysterical blindness.
(<s1b-070 103>
Enfin, c'est clairement pathologique, l'aveuglement hystérique.

² Le terme est repris de Michaëlis et Lambrecht (1996). Ces structures ont toutefois reçu une variété d'autres noms : *noun phrase extrapositions* (Elliot, 1971), *extraposed noun phrases* (Huddleston & Pullum, 2002). Tous renvoient sensiblement à la même réalité. Les divergences proviennent des critères avancés afin de déterminer la ligne de partage avec les DD (voir ci-dessous).

La transcription simplifiée (6') – que nous empruntons à Michaëlis et Lambrecht (1996) tout en adoptant le système de notation de Wells (2006) qui requiert l'ajout d'une marque de frontière tonale – nous montre que l'EN *the odd people my sister knows* reçoit un accent nucléaire, et qu'elle correspond à une unité tonale. En revanche, *hysterical blindness*, le SN détaché en (7), ne reçoit aucun accent nucléaire. Il se trouve inclus dans un groupe de souffle qui dépasse son étendue.

Afin de corroborer ou d'infirmer l'hypothèse de travail, il paraît utile d'esquisser les différents points de vue exprimés auparavant sur les EN puis sur les DD, tout en développant, chemin faisant, une réflexion critique alimentée par un travail qualitatif sur corpus. Cette mise en perspective débouchera sur l'ébauche d'une nouvelle conceptualisation de ces deux structures.

Le corpus utilisé pour cette étude est composite. Il s'agit d'abord de la partie orale du corpus ICE-GB, c'est-à-dire 60% du corpus total, qui correspondent à 600 000 mots. Parmi les 77 occurrences relevées, 55 sont exploitables d'un point de vue prosodique. Celles qui ne le sont pas ne figurent pas dans les enregistrements *ICE-GB recordings*, ou bien les courbes sonores ne sont pas satisfaisantes du fait de la qualité de l'enregistrement ou de la superposition de plusieurs voix. 10 occurrences, extraites d'enregistrements de *radio 4* (ainsi que d'un *podcast* du site *The Guardian: Science Weekly*), viennent compléter notre base de données. Ces occurrences ont pour mérite principal de présenter peu de bruit parasite, et d'être ainsi plus propices à un traitement informatique sous PRAAT.

Les constructions étudiées ont pour particularité d'être plutôt rares en anglais contemporain. Le linguiste peut s'estimer heureux d'en relever une occurrence, au bout d'une demi-heure d'écoute d'une émission radiodiffusée. Elles sont surtout l'apanage d'une langue très spontanée. Dans nos exemples radiophoniques, elles sont typiquement le signe d'un relâchement de la part du locuteur, qui opte pour un mode conversationnel marqué par la complicité. Vu la fréquence relativement faible de ces structures, notamment pour ce qui est des EN, le présent travail se veut essentiellement exploratoire du point de vue prosodique. Il vise à poser les jalons d'une étude intonative plus approfondie.

1. Les extrapositions nominales (EN)

La distinction entre EN et DD ne s'impose pas de façon aussi claire qu'on a pu le faire croire. Les deux structures ont beaucoup en commun, ce qu'il faut commencer par souligner. Ainsi, les EN ressemblent aux DD, parfois à s'y méprendre, du fait que :

- A. Un élément pronominal, présent dans la première partie de l'énoncé, renvoie, tout du moins en apparence, au SN détaché à droite.
- B. Cet élément pronominal est toujours *it*, en fonction sujet³, ce qui est fréquent avec les DD.
- C. Le SN détaché est toujours défini. Cela est la règle pour les DD, même s'il existe quelques SN détachés sans article apparent, désignant une entité compacte ou une classe générique (*It is certainly a condition, hysterical blindness* (<s1b-072 014>); *They're not great social animals, computer scientists* (<s1a-014 264>) : ils ne sont pas très doués pour les rapports sociaux, les informaticiens).
- D. L'attribut du sujet est rhématique. Tout comme pour les DD, le focus discursif s'inscrit dans le domaine défini par la prédication initiale *moins* l'élément pronominal pointant vers le SN détaché. En (5) et en (6), ce sont les propriétés signifiées par les attributs *incredible* et *amazing* qui sont focalisées. *It looks like him* (, *you know, the father*) est, quant à lui, un énoncé qui contient une DD. Le focus discursif ne porte pas sur *him*, l'élément pronominal coréférentiel à *the father*, le SN disloqué, mais sur *look like*.

Ces remarques étant faites, nous pouvons aborder la question de l'intégrité des EN en tant que classe.

1.1. Aperçu de la recherche sur les extrapositions nominales

Toute EN est une exclamation cachée, mais toute exclamation cachée n'est pas nécessairement une EN. Précisons ce qu'est une exclamation cachée. Il revient à Elliot (1971) d'avoir montré qu'en plus de SN à valeur interrogative, comme *John asked her the time* (= *John asked her what the time was*), qui instancie une question cachée, il existe des SN véhiculant l'exclamation, comme le SN détaché de (8) :

8. It's awful *the price you have to pay for tomatoes in winter*.

³ Ceci à l'exception près soulignée en 1.1, parmi les propriétés syntaxiques (iii).

C'est invraisemblable le prix qu'il faut payer pour avoir des tomates en hiver.

(8) se glose *It's awful how much you have to pay...*, voire *It's awful what a price you have to pay...* Le SN suivant l'attribut *awful* est une EN. Grimshaw (1979) revendique l'appellation d'exclamations cachées pour des SN complétant certaines locutions verbales. Dans *You'd never believe the fool he turned out to be*, le syntagme *the fool* peut être remplacé par *what a fool*. Dans de tels cas, où nous ne trouvons pas de pronom anticipatoire *it*, le SN détaché ne s'analyse pas comme une EN.

Il est désormais temps d'énumérer les différentes propriétés attribuées aux EN, sous les rubriques qui suivent :

SYNTAXE :

- i. L'accord en genre et en nombre n'est pas nécessaire entre le pronom *it*, postiche, et le SN détaché (en (6), celui-ci désigne une pluralité d'animés humains), contrairement aux DD. Cette propriété a été mise en évidence par Elliot (1971). Ainsi, il n'est pas licite d'énoncer **They are awful the prices you have to pay for tomatoes in the winter*, à la place de *It is awful the prices you have to pay...*, le SN détaché étant une EN. A l'inverse, **It's beautiful that girl* est agrammatical, là où *She's beautiful, that girl* convient tout à fait, le SN détaché étant une DD.
- ii. De cette idée, il découle que *it* n'est pas un sujet référentiel, mais un sujet postiche, comme l'implique le terme d'extraposition, qui est employé par presque tous les chercheurs ayant travaillé sur la question.
- iii. La fonction syntaxique du pronom *it* est celle de sujet, ou d'objet suivi de son attribut. L'amalgame noté entre EN et extraposition est intéressant, étant donné qu'il se trouve des propositions extraposées auxquelles renvoient des pronoms *it* objets : *I find it quite incredible that he got away with it for so long* (Huddleston et Pullum, 2002, 1408). De même, une EN peut être liée à un *it* complément d'objet direct, qui est alors obligatoirement suivi de son attribut : *I find it amazing the odd people my sister knows*. Suivant le modèle génératif, il est possible de considérer que ce *it* est sujet d'une proposition réduite (*small clause*), correspondant à la relation prédicative [*it – be amazing*].
- iv. Une glose par une proposition exprimant une exclamation (*It's amazing the big car he bought = It's amazing what a big car he bought*⁴) est envisageable pour les EN, comme le souligne Elliot.
- v. Michaëlis et Lambrecht (1996) retiennent d'autres propriétés syntaxiques, discutables, que nous abordons en 1.4, afin de les détailler précisément.

⁴ *C'est fou la grosse voiture qu'il s'est achetée*, pour le premier énoncé, et *C'est fou quelle grosse voiture il s'est achetée* pour le deuxième. La glose exclamative semble bien moins heureuse en français.

SEMANTIQUE :

- i. La valeur exclamative du prédicat, observée par Elliot, se voit précisée par Grimshaw. Pour elle, un complément à teneur exclamative implique la présence d'une propriété spécifique non mesurée, qui se manifeste à un degré élevé (1979, 284). Dans *It's amazing how tall John is* (*C'est fou comme John est grand*), il s'agit de la taille. Cette idée de haut degré fonde la conception de l'exclamation que prône Michaëlis (2001), déjà présente dans son article co-écrit avec Lambrecht, sur les EN.
- ii. Ces deux auteurs suggèrent que les EN ont potentiellement une dénotation métonymique : « Reference to an entity is used to evoke a relevant scalar property of that entity » (1996, 229). (6) peut, par exemple, se gloser *It's amazing the variety of odd people my sister knows* (*C'est fou l'hétérogénéité...*), ou bien *It's amazing the number of odd people my sister knows* (*C'est fou la quantité...*), pour faire ressortir les propriétés de diversité ou de multitude.

PRAGMATIQUE ET PROSODIE :

- i. Selon Michaëlis et Lambrecht, le statut pragmatique du référent désigné par le SN détaché est *identifiable* : celui-là n'est pas encore activé, quoique accessible (ibid., 232-233). Huddleston et Pullum (2002, 1413) estiment, quant à eux, qu'un constituant extraposé (et donc une EN) peut introduire un nouvel élément du discours (*discourse-new*). La référence du SN détaché de (5) – *the number of butterflies here* – est probablement posée pour la première fois, bien que cette référence se construise par inférence, à partir du contexte extralinguistique, strictement, ou à l'aide du cotexte (on imagine que les papillons se trouvent autour des interlocuteurs, ou qu'il a déjà été question de plusieurs papillons – auquel cas ils ne sont pas nouveaux en discours).
- ii. De cette analyse semble découler le traitement prosodique qu'avancent Michaëlis et Lambrecht : un accent nucléaire marque l'EN, pour attirer l'attention sur son référent, qui n'est pas encore activé.

1.2. Une tentative de dépassement

Les auteurs cités, parce qu'ils désirent avancer des critères clairs en vue d'opposer EN et DD, proposent parfois des généralisations qui mériteraient d'être plus nuancées. Ainsi, il faut souligner qu'il existe des SN détachés à droite qui s'analysent comme des DD, même s'ils ne s'accordent pas avec le pronom *it*, qui les précède.

9. I meant her to have a look at *it the chits*. (<s1a-039 227>)⁵
Je voulais qu'elle y jette un coup d'œil, à ces reçus.

10. *It* is actually different *the two*. (*Guardian Science Weekly*, 24/03/2008)
C'est en fait différent, ces deux fins [litt. *les deux*].

Aucune valeur exclamative ne nous semble présente, ni en (9), ni en (10) – ce que suggère l'absence de recevabilité de toute glose par une proposition véhiculant l'exclamation. De plus, (9) ne peut pas contenir d'EN, puisque *it* n'est ni un sujet, ni un objet suivi de son attribut. Le critère de l'accord n'est donc pas infaillible. (9) et (10) sont bien des DD.

Il est tentant de parler d'erreurs de performance pour ces énoncés. On peut supposer qu'en (9), le locuteur saisit les reçus (*chits*) dans leur ensemble, comme un tout, vraisemblablement pour leur contenu (d'où l'emploi du singulier), avant de revenir sur le référent dénoté pour mieux le circonscrire. La même explication vaut pour (10), où il est question des deux fins de *2001, a Space Odyssey* (celle du roman, et celle du film).

Cela laisse entrevoir une analyse autre que l'extraposition pour les EN. Plutôt qu'un élément vide, postiche, *it* pourrait indiquer une première tentative de saisie du référent, pris dans sa globalité, que le SN détaché permettrait de mieux dénoter. Ou encore, il est possible que ce *it* désigne la propriété qui suscite l'exclamation, et qui est présente à un degré élevé (le grand nombre de papillons, l'éminente étrangeté des fréquentations de ma sœur, etc.). Bien que nous ne voulions souscrire à aucune analyse en particulier, il nous paraît difficile d'adopter sans réserve l'idée d'un *it* totalement dénué de sens. Ce sens peut être tout simplement ténu (et grammaticalisé). Il est toutefois certain que le fait de ne pas posséder de sens plein (pour un pronom) rapproche le *it* des EN de celui des extrapositions classiques.

Pour ce qui est de la valeur exclamative, il faut préciser qu'elle ne concerne pas, ou pas seulement, la première partie de l'énoncé. Prenons un contre-exemple. En (11), le SN détaché est une DD, et l'exclamation porte seulement sur la première partie de l'énoncé :

⁵ Cet énoncé est transcrit avec le pronom pluriel *them* au lieu de *it* dans ICE-GB. Cependant, l'écoute de l'enregistrement qui lui correspond ne laisse aucun doute quant à la forme du pronom, qui est bien *it*.

11. But they are amazing *the titles of some of these books*.

(The Now Show: 04/04/08)

Mais ils sont véritablement étonnants, les titres de certains de ces livres.

La valeur exclamative du début de l'énoncé, où l'on insiste sur le caractère fort étonnant de titres tels *Sex for Dummies* et *Pregnancy for Idiots*, n'est pas répercutée au niveau du SN détaché. Ainsi, le segment *the titles of some of these books* ne renvoie pas au haut degré d'étrangeté des titres en question, mais aux titres eux-mêmes. On pourrait opposer (11) à (12), où le SN détaché évoque un degré quantitatif élevé :

12. It's amazing actually *the number of German theologians that sided with Hitler*. (<s1a-053 201>)

(= It's amazing actually *how many German theologians sided with Hitler*)

C'est fou, en fait, le nombre de théologiens allemands qui se sont ralliés à Hitler.

The number of German theologians se glose par une proposition à teneur exclamative. Ce SN contribue à développer, sans la répéter, l'exclamation donnée en première partie d'énoncé, dans toute sa subjectivité émotive. La propriété fortement représentée n'est pas nécessairement explicitée par un signe au sein de l'EN, comme elle l'est en (12), (5) et (8). Pour ce qui est de (6), elle relève soit de la quantité numérique, soit de la diversité (*It's amazing the number/the variety of odd people my sister knows*), voire éventuellement des deux, selon le contexte. Associée au référent du SN (*the odd people...*), elle est liée à lui d'une façon que Michaëlis et Lambrecht nomment métonymique.

Restreindre l'exclamation à l'expression du haut degré est sans doute arbitraire, et la définition de l'exclamation (ou exclamative) n'est pas sans poser problème. Il existe en effet plusieurs définitions possibles : dans une acception large, l'exclamation renvoie à tout énoncé prononcé avec une force particulière, ayant une connotation affective : « Traditionally, an exclamation refers to any emotional utterance usually lacking the grammatical structure of the full sentence, and marked by strong intonation, e.g. *Gosh ! Good grief !* » (Crystal, 2003, 169). Mais il existe également une définition plus stricte, prenant en compte la structure syntaxique ainsi que le sémantisme. Une phrase exclamative (*exclamatory*

sentence) possède plusieurs caractéristiques : a) elle commence (pour l'anglais) par le mot exclamatif *how* ou *what* ; b) elle exprime un haut degré ; c) ce haut degré est ineffable (voir Rivara, 1979). Toutefois, pour rendre compte des EN, il est préférable d'opter pour une acception étroite de l'exclamation. L'exclamation que portent les EN se comprend toujours au sens fort : l'expression d'une propriété à un degré si élevé qu'il est indicible.

Quant aux paramètres pragmatiques et prosodiques relevés, nous voudrions attirer l'attention sur le fait qu'il existe des occurrences d'EN où le référent dénoté, précédemment introduit en discours, est de fait désaccentué (voir Ladd (1980)). Michaëlis et Lambrecht donnent l'exemple suivant (normalisé pour suivre les conventions adoptées ici ; cf. remarque pour la transcription de (6')) :

13. **Announcer:** Hear what denture wearers | all over America | are saying about the difference | Fixodent has made in their lives.
Denture wearer: It's amazing the difference.

Pour eux, la réplique du porteur de dentier ne contient pas d'EN, mais une DD. Si l'annonce initiale s'était arrêtée à *saying*, et que le référent de *difference* n'avait pas été ainsi préalablement introduit, alors on aurait eu affaire à une EN. Ils érigent le statut prosodique et informationnel du segment détaché à droite en critère crucial. Une glose exclamative telle que *It's amazing how much difference there is* demeure recevable. On voit que la caractérisation des EN donnée ci-dessus est, en fait, un faisceau de propriétés. Selon nous, les propriétés pragmatiques et prosodiques citées sont fréquemment associées aux EN, mais elles ne fondent pas la catégorie (contrairement aux autres). Le phénomène de désaccentuation est bien connu, et il permet de rendre compte d'exemples comme (13), qu'il faut voir comme tout à fait régulier : une référence construite préalablement dans le discours appartient au domaine thématique, et l'élément la signifiant tend à ne recevoir aucun accent nucléaire.

1.3. Analyse des occurrences du corpus

En incluant (12), déjà cité, nous n'avons relevé pas plus de six occurrences potentielles d'EN dans l'ensemble de notre corpus. (14) faisant partie des énoncés oraux non enregistrés de *ICE-GB*, nous ne proposons pas de transcription pour cet énoncé.

14. No but it was really silly *the things he used to do*. (<s1a-008 073>
Non, mais c'était vraiment stupide les trucs qu'il faisait.
15. It's just amazing | the way she's so quick | at picking up the music.
 (<s1a-091 347>
C'est tout simplement fou comme elle est rapide [litt. la façon dont elle est si rapide] à saisir la musique.
16. It's been really amazing | the things | and I really think | there's a change going on | in the way people do see things. (<s1a-096 203>
C'est vraiment fou tout ça, et je pense vraiment qu'un changement est en train de se faire dans la manière dont les gens voient les choses.
17. I find it ridiculous | the things they've told me. (<s1b-018 144>
Je trouve ça ridicule, ce [litt. les choses] qu'ils m'ont dit.
18. It's absolutely appalling | the way that Brian Ashdown | and the whole thing has been... [hesitation] has been handled.
 (Today 17/04/2008)
C'est consternant la manière dont on a malmené Brian Ashdown et conduit toute cette affaire.

La courbe mélodique de (15) est superposée à celle d'un piano, sur lequel joue la locutrice. En (16), le locuteur parle avec ironie d'activités et d'événements organisés le long d'un congrès sur la théologie et les sciences. Le locuteur de (17) évoque le discours que lui ont tenu des artistes sur leurs œuvres, lors d'une exposition.

(14) et (17) se ressemblent. Le SN détaché rappelle le degré élevé de stupidité, déjà suggéré en première partie d'énoncé :

- 14'. No but it was really silly *how stupid the things he used to do were*.
 17'. I find it ridiculous *how silly/stupid the things he told me are*.

Nous avons là de véritables structures en boucle, puisque le début de l'énoncé précise déjà la qualité qui frappe le locuteur (avec *silly* ou *ridiculous*), préparant ainsi l'allocutaire à entendre parler de l'inanité des propos entendus (*the silliness of the things they've told me*).

(16) fonctionne sur un mode différent. Même si *the things* aurait pu être complété par *that happened there* pour dénoter le même référent, le SN s'arrête ici à *things*, et le locuteur ne trahit pas la moindre hésitation – ce qui laisse entendre que son choix n'est

nullement improvisé. Toute glose exclamative semble exclue. *It's been really amazing what (things) there was(/were)* ne porte pas sur le haut degré, mais sur l'identité référentielle, ce qui rapproche le SN détaché de (16) du camp des DD, qui contribuent à circonscrire un référent.

Les noms têtes de (15) et (18) sont identiques (*the way*), et les structures dont ils font partie se ressemblent *a priori*, comme le montrent les gloses qui suivent :

15'. *It's just amazing how quick she is at picking up the music.*

18'. *It's absolutely appalling how badly Brian Ashdown and the whole thing has been handled.*

Pour (15), la propriété scalaire est représentée dans le SN détaché, à l'intérieur de la relative, *quick* la désignant. On peut reconstruire, pour (18), une propriété implicite : le caractère inapproprié de la façon dont l'affaire a été menée. Par opposition, on s'éloigne plus de l'idée de manière en (15). En (15), il est possible de substituer *that* à *the way* :

15''. *It's just amazing that she's so quick at picking up the music.*

La substitution ne fonctionne pas pour (18), dont le sémantisme de manière est globalement clair.

Le parallèle esquissé avec les extrapositions classiques, en *that*, mérite d'être développé. En (15), le nom *way* ne vaudrait plus pour exprimer le haut degré d'une propriété lui étant associée, mais simplement pour présenter la validation d'une relation prédicative qui suscite l'étonnement, tout en soulignant la manière conduisant à cette validation (et la motivant en partie). De même que pour les extrapositions en *that*, il est possible de rétablir l'ordre canonique, en remplaçant *it* par le SN détaché, qui devient alors sujet (comme une proposition en *that*) : *The way she's so quick at picking up the music is amazing*. Naturellement, la construction avec détachement est préférable pour des raisons d'équilibre : toutes choses égales par ailleurs, mieux vaut finir sur un élément syntaxiquement lourd que de commencer par lui. Procéder à la manipulation pour (18) conduirait à un résultat différent, ce qui suggère un fonctionnement autre. En disant *The way that Brian Ashdown and the whole thing has been handled is absolutely appalling*, le SN initial ne véhicule

plus la valeur exclamative qu'il a, en tant que SN détaché, dans l'énoncé de départ. Ce SN, en tant que sujet, désigne son référent d'une façon axiologiquement neutre, tandis que, lorsqu'il instancie une EN, il évoque la manière sous un angle négatif. Cet aspect négatif est la propriété associée à la manière pleinement dénotée. (18) contient une véritable EN, alors qu'en (15), on est très proche d'une extraposition classique, avec un effet global très semblable.

Les trois occurrences d'EN pour lesquelles nous disposons d'enregistrements exploitables, (12)⁶, (17) et (18), présentent une grande chute mélodique sur la première partie de l'énoncé, qui est typique de l'exclamation (mais on se rapproche d'une petite chute pour (12)). Leurs EN introduisent toutes deux des référents que l'on construit à partir du cotexte avant. Leur accent nucléaire (ou celui qui la clôt, pour (12) et (18)), correspond à une petite chute. Nous ne voudrions pas généraliser à partir de ces trois exemples, par rapport aux réalisations possibles des tons pour les EN. Nous maintenons cependant la généralisation proposée en 1.2 : sauf cas de désaccentuation, une EN est réalisée par une unité tonale séparée.

1.4. Structures en boucle et autres propriétés des EN

On pourrait hésiter à classer énoncés (14), (17) et (18) parmi les EN, en avançant le fait que, contrairement aux autres exemples, ces énoncés présentent des structures en boucle : l'exclamation de la première partie anticipe déjà celle postulée pour le SN détaché. En (18), *appalling* va infléchir la manière dont on lit *the way*, le biais étant fortement négatif. En ce cas, il ne serait pas nécessaire de poser que les SN détachés sont des EN. Pourtant, des paraphrases exclamatives demeurent envisageables. Qui plus est, les énoncés en question réagissent comme le reste des EN aux deux derniers tests syntaxiques de Michaëlis et Lambrecht (1996, 223-224). Nous les adaptons ici à notre propos.

Le premier test a trait à la contiguïté syntaxique de la prédication initiale et de l'EN. Un complément circonstanciel dépendant de la prédication vient difficilement interrompre ces deux constituants,

⁶ Voici la transcription de (12) : *It's amazing | actually | the number of German theologians | that sided with Hitler.*

tandis qu'il le fait plus facilement si le SN détaché est une DD. Ce test fonctionne relativement bien, mais il faut malgré tout se méfier de son caractère discriminant. Tentons de l'appliquer aux exemples (11) et (12), où le segment détaché est, respectivement, une DD ou une EN. Nous constatons que quelques modifications des énoncés de départ sont nécessaires pour le bon fonctionnement du test :

11A. They are amazing, *on Amazon*, the titles of some of those books.

(DD)

12A. ? It's amazing (actually), *in Germany*, the number of theologians that sided with Hitler.

(EN)

En 11A, il a fallu remplacer *these books* par *those books*, qui n'empêche pas de s'intéresser à autre chose, comme au distributeur des livres, plutôt qu'aux propriétés intrinsèques de ceux-ci. Au reste, la focalisation forte du segment détaché à droite rend assez peu heureuse l'insertion du circonstanciel le précédant, lui aussi focalisé, mais l'énoncé reste acceptable. Quant à (12A), si le SN détaché doit s'interpréter comme une EN, nous pouvons considérer l'énoncé comme inacceptable⁷. A lui seul, le test de l'ajout d'un circonstant ne constitue donc pas une garantie absolue du statut d'un SN détaché à droite.

Le second test touche à l'enchâssement. Lorsqu'une proposition avec EN se trouve gouvernée par un subordonnant présupposant tel que *since*, elle perd sa grammaticalité. Cela n'est pas vrai pour les DD.

11B. *Since* they are (so) amazing, the titles of some of these books, let me tell you a bit more, so that we can have a bit of fun.

(DD)

12B. ? *Since* it's (so) amazing the number of German theologians that sided with Hitler, let me tell you a bit more, so that you can understand why they decided to do so.

(EN)

Notre hypothèse est que ces deux contraintes s'expliquent par le mécanisme exclamatif décrit. Dans les énoncés contenant des EN, le constituant détaché répercute l'exclamation de la première partie

⁷ Si l'énoncé peut malgré tout paraître acceptable, c'est en fait dû à la présence de *the number*, qui pourrait faire interpréter le segment détaché comme une DD correspondant à *The number of theologians that sided with Hitler is amazing, actually*. Sans *the number*, l'énoncé est sans ambiguïté une EN et il devient plus clairement inacceptable.

de l'énoncé. Il s'agit plus d'une continuité ou d'un prolongement que d'une reprise. Toute séparation des deux parties est difficile. De plus, l'emploi d'une EN implique que le locuteur n'a pas fini de s'étonner du haut degré d'une propriété que possède l'entité en question, qu'il lui est donc encore difficile de cerner. Comme sa référence n'est pas stabilisée, la proposition dans laquelle elle entre ne peut qu'être posée, et non présupposée. Notons que cette dernière idée, qui peut difficilement se vérifier, se veut surtout une piste de réflexion.

Voyons comment les deux tests s'appliquent aux énoncés qui nous concernent :

14. No but it was really silly *the things he used to do*.

14A. ?! It was really silly, *in London*, the things he used to do.

14B. ? *Since* it was really silly the things he used to do, they put him in the loony bin.

17. I find it ridiculous *the things they've told me*.

17A. ?! I find it ridiculous, *at the art fair*, the things they've told me.

17B. ? *Since* I find it (so) ridiculous the things they've told me, I thought about putting them in the loony bin.

18. It's absolutely appalling *the way that Brian Ashdown and the whole thing has been...* [hesitation] *has been handled*.

18A. ?! It's absolutely appalling, *from the outset*, the way that Brian Ashdown and the whole thing has been handled.

18B. ? *Since* it's absolutely appalling the way that Brian Ashdown and the whole thing has been handled, I thought about blowing the whistle.

(15), qui contient une DD, réagit comme prévu au test avec *since* (B), mais non à celui de la rupture de contiguïté (A).

15. It's just amazing the way she's so quick at picking up the music.

15A. ?! It's just amazing, on the piano, the way she's so quick at picking up the music.

15B. *Since* it's just amazing the way she's so quick at picking up the music, she's bound to become a young concert pianist.

Cette réaction au test (B) corrobore en fait l'hypothèse avancée, selon laquelle il n'est pas possible d'interrompre une exclamation qui se prolonge jusqu'au segment détaché. En (15), l'exclamation exprimée à l'aide de *amazing* est filée dans la relative qui dépend

de *the way*, plutôt que de se rattacher plus directement (de façon métonymique ou non) au nom tête, comme pour les EN.

Le détachement de (16), tel qu'il apparaît dans notre corpus, nous semble déjà maladroit. Les tests proposés s'appliquent cependant à lui sans grand problème.

16. *It's been really amazing, the things, and I really think there's a change going on in the way people do see things.*

16A. *It's been really amazing – at the conference – the things, and I really think there's a change going on in the way people do see things.*

16B. *Since it's been really amazing, the things, I really think there's a change going on in the way people do see things.*

Le SN détaché à droite, *the things*, s'interprète comme une DD.

En conclusion, les tests proposés sont de nouveaux arguments en faveur des analyses proposées, même s'il convient de se montrer prudent et critique par rapport à leur emploi.

1.5. Dernier critère distinctif : modus et dictum

Il est frappant de constater que les EN relevées, (12), (14), (17) et (18), sont instanciées par des SN contenant une proposition relative (*the number of German theologians that sided with Hitler ; the things he used to do...*). Il est probable que ce soit une tendance forte pour les EN⁸, même s'il ne s'agit pas d'une règle infaillible, puisque l'on trouve certains SN correspondant à des EN, qui ne contiennent pas pour autant par des propositions adjectivales (ex : *It's amazing the difference !*). Il faut aussi remarquer que les EN relevées ne peuvent guère se voir amputer de leur proposition relative sans changement considérable de sens ou d'acceptabilité (*It's amazing actually the number of German theologians ; ? It was really silly the things*).

On pourrait dire que l'EN indique un *dictum*, et que la première partie de l'énoncé introduit un commentaire appréciatif sur celui-ci, correspondant à un *modus*⁹. Nous pourrions représenter (12) ainsi :

DICTUM	MODUS
'German theologians sided with Hitler'	'Their number is amazing'

⁸ Nous tenons à remercier Hélène Chuquet pour cette remarque.

⁹ Cette suggestion nous vient de Nicolas Ballier, que nous remercions.

Le contenu sémantique de la proposition adjectivale permet de reconstruire le *dictum*. C'est à propos d'un élément référentiel de ce *dictum* (*German theologians*) que l'on évoque la propriété pertinente qui fait l'objet de l'exclamation. Le rôle du *modus* est de l'exprimer, et cette propriété est son point de départ. Il convient donc, ici, de prendre la notion de *modus* dans un sens assez large.

Pour ce qui est des EN sans proposition adjectivale, comme en (13), le *dictum* peut être facilement reconstruit, et correspond alors à une existence que l'on pose. On peut la gloser à l'aide d'un tour présentatif :

DICTUM	MODUS
'There is a difference'	'The degree of difference is amazing'

Ce n'est pas le fonctionnement des DD. Si l'on prend (15), par exemple, on peut proposer comme *dictum* la proposition logique '*She's so quick at picking up the music in a certain way*'. Or, l'objet de l'exclamation n'est pas la manière, mais la rapidité en premier chef. La rapidité est exprimée par un groupe adjectival, qui ne désigne pas directement un élément référentiel. La construction du *modus* ne suit pas le modèle précédemment avancé, ce qui tend à confirmer que le SN détaché de (15) ne correspond pas à une EN.

2. Les dislocations à droite (DD)

Les dislocations à droite sont de loin majoritaires dans le corpus, et leur analyse paraît moins problématique. Après un aperçu de la recherche sur les DD, nous revenons sur leur fonctionnement, puis sur leur intonation.

2.1. Aperçu de la recherche sur les dislocations à droite

Nous avons déjà souligné que les DD sont surtout caractérisées en creux, puis nous avons précisé certaines de leurs propriétés, en opposant ces structures aux EN. Il est utile de faire le point, tout en intégrant ce qui a été écrit sur le sujet des DD.

SYNTAXE :

- i. L'accord entre le SN détaché et le pronom qui le représente est la règle, mais il existe des DD qui dérogent à cette règle (la référence du pronom restant néanmoins interprétable ; voir 1.2). La possibilité d'un accord est motivée par la propriété suivante.
- ii. Le pronom auquel renvoie la DD, dans la première partie de l'énoncé, est pleinement référentiel.
- iii. Les fonctions syntaxiques que peut remplir ce pronom ne se trouvent pas limitées *a priori*, contrairement aux EN.
- iv. Il est possible de rétablir une structure canonique, en substituant le SN disloqué à l'élément pronominal, que l'on élimine. Il faut parfois rétablir un accord avec le verbe. *It's actually different, the two* → *The two are actually different*. Toutefois, la manière dont le locuteur présente l'accès à la référence n'est plus la même (voir ci-dessous).

SEMANTIQUE ET FONCTION(S) :

- i. Chafe (1975, 53-54) a avancé la notion d'antitopique pour désigner les constructions disloquées à droite d'une langue iroquoise, qui y sont très fréquentes. Sa caractérisation de la fonction de ces antitopiques a connu une certaine fortune. Il parle de commentaire après coup : *afterthought*. Givón (1990, 484) affirme que Hyman (1975) est le premier à avoir utilisé ce terme pour caractériser les DD, qui a été repris, entre autres, Geluykens (1987) et Aijmer (1989). Ziv (1994) distingue les DD des *afterthoughts*, qui apportent véritablement une correction. Lambrecht s'oppose aussi à cette idée, et il montre qu'il existe des DD qui ne servent pas à préciser un référent après coup, comme dans *They take a long time to cook, them* (*Elles prennent du temps à cuire, celles-là*), où il est question du temps de cuisson de patates douces (2001, 1076). Pour lui, le locuteur qui emploie une DD est parfaitement conscient que le pronom qui lui est coréférentiel est insuffisant pour que l'allocutaire accède à la référence, en français (1987, 234) comme en anglais (1994, 203). Pourtant, dans sa typologie des DD en français (1988 ; 1994), Ashby reconnaît aux DD une fonction de clarification référentielle.
- ii. Les autres fonctions que l'on a pu attribuer aux DD varient en fonction des auteurs. Ashby est le seul à en proposer plusieurs (jusqu'à six), mais il lui reste des cas résiduels, difficilement classables, qu'il regroupe au sein d'une catégorie. L'impression globale est peu satisfaisante. Aijmer (1989, 149) évoque la fonction expressive ou émotionnelle de certaines DD, comme celle de *He's a very interesting candidate, Herman* [, *I think*] (*C'est un candidat très intéressant, Herman*). En vue d'expliquer la (les) fonction(s) des DD, plusieurs auteurs choisissent de s'en remettre à des considérations d'ordre pragmatique et déictique, touchant à l'accessibilité du référent visé.

PRAGMATIQUE ET PROSODIE¹⁰ :

- i. Pour Michaëlis et Lambrecht (1996, 231), contrairement aux EN, les DD dénotent un référent qui a un statut de topique (dans le sens de Lambrecht (1994)). Cela implique que ce référent se situe à un niveau d'accessibilité plutôt élevé, étant souvent activé en amont dans le discours. Dans le même esprit, Huddleston et Pullum (2002, 1413) écrivent que le référent d'une DD est ancien en discours (*discourse-old*). Selon Ziv (1994, 640), qui reprend la terminologie de Prince (1981), les DD ont pour fonction caractéristique de rappeler des entités évoquées en situation ou en discours.
- ii. Les opinions sont partagées quant à la tonalité des DD. Huddleston et Pullum (2002, 1413), ainsi que Wells (2006, 82) estiment que les DD correspondent à un groupe de souffle, tandis que Michaëlis et Lambrecht posent, par postulat, que ce n'est jamais le cas (ou alors on a affaire à des EN). Selon Aijmer (1989, 148), 34% des constructions de son corpus qu'elle appelle *tails* (et qui sont presque toutes des DD) ne présentent pas de frontière tonale initiale.
- iii. Wells (2006, 81-82) pose que toutes les DDs ont une intonation montante (avec, quelquefois, un ton creusé : *fall-rise*), qui trahit typiquement leur dépendance syntaxique (et sémantique). Aijmer est plus nuancée et distingue les *afterthoughts*, dans lesquels l'intonation est descendante, des autres types de *tails*, où l'intonation est montante. Elle note du reste que dans certains cas, le *tail* est typiquement prononcé de façon indistincte (*sotto voce*).

2.2. Fonctionnement sémantico-pragmatique des DD

Il n'est pas juste de parler des DD comme de mécanismes de récupération ou de colmatage référentiel (*repair mechanism*, suivant le mot de Geluykens), ni de commentaires après coup, comme l'ont fait remarquer les linguistes cités. Toutefois, force est de constater que la première fonction des DD paraît être de circonscrire une référence, de sorte à mieux l'ancrer qu'elle ne l'aurait été avec une structuration canonique, sans DD.

19. Is it six thousand *the figure that was agreed?* (<s1b-072 014>)

¹⁰ Du point de vue de la ponctuation, il est d'usage de placer une virgule ou un tiret entre la proposition structurellement complète, et le SN disloqué à droite. Il convient de faire apparaître un de ces deux signes dans la transcription d'énoncés oraux comme <s1a-027 181> : *Are they classified, the sexual pleasures ?* Il n'est toutefois pas clair qu'une telle marque de ponctuation corresponde à un corrélat intonatif particulier. Par ailleurs, nous avons choisi de ne pas indiquer la ponctuation des énoncés oraux de notre corpus, afin de ne pas prendre position (des marques de ponctuation sont toutefois présentes dans nos traductions).

S'agit-il de six mille, le chiffre sur lequel on s'était accordés ?

Il est question, depuis le début de cette conversation, des frais que la locutrice débourse pour les vacances que ses enfants prennent avec elle, à la suite d'un divorce. Le pronom seul n'aurait pas suffi à savoir de quoi il retournait, et la DD sert à fixer le référent visé. Contrairement à la version canonique de (19), *Is the figure that was agreed six thousand*, le référent est donné comme plus accessible, sans compter que la syntaxe de la première partie de la phrase est allégée. Le recours à une DD constitue peut-être un signal, à l'attention de l'allocutaire, susceptible de l'aider dans sa tâche de détermination référentielle. De surcroît, l'allègement de la première partie de l'énoncé permet aussi de concentrer plus (ou du moins plus rapidement) l'attention de l'allocutaire sur le contenu de la proposition qui est focalisé : la propriété *be six thousand*, ici.

Le rôle de fixation référentielle n'étant pas suffisant pour décrire l'ensemble des emplois constatés, l'analyse doit aller plus loin. La remarque d'Aijmer portant sur le rôle expressif de certains emplois de DD, chargés d'une valeur émotive, nous semble très juste.

20. He's a bit impatient *this man*. (<s1a-058 085>)
Il est plutôt impatient, cet homme.

21. That's a nice area isn't it *Leatherhead*? (<s1a-081 109>)
C'est un coin agréable, non, Leatherhead?

Les DD de (20) et de (21) peuvent s'interpréter comme soulignant l'appréciation de l'énonciateur. Cependant, même en postulant une valeur émotive pour les DD, il reste des occurrences qui échappent aux deux grandes catégories ainsi posées.

22. It's quite interesting *that* (<s1b-045 043>)
C'est très intéressant, ça.

23. It's a tremendous amount of money *that* (<s1b-074 244>)
C'est une somme d'argent énorme, ça.

La notion d'émotion paraît moins pertinente, quoiqu'il soit encore possible de parler de commentaire appréciatif. En (22) et en (23), le pronom *that* renvoie à une entité venant d'être désignée en amont

(la réaction de lecteurs au discours d'un personnage de théâtre, et la somme en question). Comment expliquer cette valeur ?

Nous formulerons l'hypothèse qu'une DD contribue toujours à circonscrire un référent, mais qu'il ne s'agit pas nécessairement de guider l'allocutaire vers une référence. Cerner un référent permet aussi d'inscrire une propriété fortement en lui. En pointant vers un référent, on s'intéresse par là-même à lui, et souvent aux propriétés qui le distinguent. L'emploi d'une DD permet ainsi, fréquemment, d'insister sur une propriété, prédiquée en première partie d'énoncé, au lieu d'opérer un simple guidage référentiel. Une telle insistance s'accompagne naturellement d'un commentaire appréciatif venant de l'énonciateur.

L'hypothèse permet en outre de rendre compte des occurrences de DD en (24) et (25), difficilement traitables autrement.

24. *It's your opinion of yourself that one isn't it?* (<s1a-067 369>)
C'est bien ce que tu penses de toi-même, ça, n'est-ce pas ?

25. *It all fits in this section this.* (<s1a-077 105>)
Ça rentre dans cette section, [tout] ça.

Dans ces énoncés, l'allocutaire retrouve par inférence le référent visé, à partir du contexte discursif ou situationnel, qu'il s'agisse de l'idée d'être dynamique, que l'on comprend en contexte pour (24), ou d'un contenu écrit (25). Le recours à une DD comprenant un démonstratif seul, ou suivi de la proforme *one*, ne permet pas de faciliter l'accès à la référence, par rapport à un énoncé canonique où le sujet ne serait plus *it*, mais un démonstratif. En l'absence de noms et d'autres éléments pleinement lexicaux, la question de l'allégement syntaxique de la partie initiale de l'énoncé ne se pose pas vraiment¹¹. De plus, le démonstratif, par lui-même, implique un degré assez élevé d'accessibilité pour le référent qu'il vise –

¹¹ Le fait d'avoir une première partie de l'énoncé où le pronom est *it*, plutôt qu'un démonstratif, détourne toutefois l'attention de cet élément, au profit des autres. Cela montre bien que la structure des énoncés avec DD participe d'une logique de focalisation. On présente d'abord la référence d'un élément comme acquise, pour se concentrer sur le reste d'une proposition auquel il se trouve lié, avant de revenir finalement sur sa référence, après coup, à l'aide d'un soudage syntaxique entre le SN détaché et la partie propositionnelle de la construction (le mécanisme est le même que celui décrit dans Simonin (sous presse)).

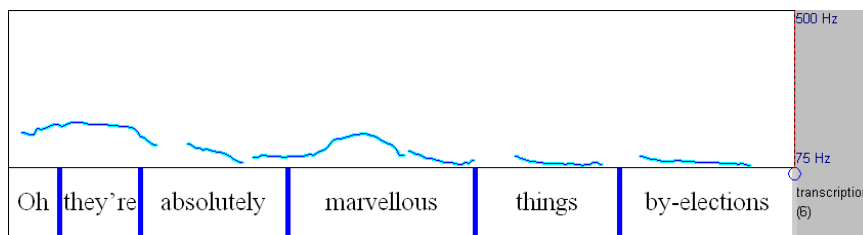
tout comme le fait d'employer une DD. En revanche, il nous semble qu'en (24) et en (25), les locuteurs insistent fortement sur ce qu'ils avancent, comme le prévoit notre hypothèse.

D'une manière plus générale, les nombreuses occurrences de DD qui contiennent des démonstratifs, apparaissant parfois seuls, se comprennent souvent mieux en invoquant la notion d'insistance, qui est particulièrement pertinente pour la langue orale, où les DD sont fortement représentées.

2.3. Prosodie

Le désaccord des auteurs sur la tonalité des DD est flagrant. Afin de comprendre cette confusion, commençons par souligner que pour leur réalisation, la hauteur de la voix se situe régulièrement dans la partie basse de la plage mélodique (Leonarduzzi et Herry, à paraître ; nos données vont dans le même sens). Si l'on ajoute que les DD sont souvent énoncées *sotto voce* (cf. Aijmer, 1989), on voit qu'il faut les considérer comme relevant de l'intonation parenthétique, telle que Bolinger (1989) l'a définie. Celle-ci se caractérise par une accélération du rythme d'élocution, et une moindre variation de fréquence. L'analyse de la tonalité des DD est rendue d'autant plus délicate que Wells (2006, 244) affirme que des groupes de souffle parenthétiques peuvent apparaître au sein même d'autres groupes de souffle. Distinguer un groupe de souffle parenthétique à la fin d'une unité tonale d'une simple queue clôturant cette unité peut relever de la gageure, surtout si l'on considère que l'on se situe en fin d'unité tonale, à un endroit où la saillance phonique est moindre (Mithun 1995, 420 ; Cruttenden 1997, 121).

La question se pose de savoir si l'on peut aller jusqu'à dire qu'une DD appelle toujours une unité tonale distincte, ou s'il arrive que le statut phonique d'une DD soit tellement parenthétique que sa réalisation ne corresponde pas à une unité tonale. En observant la courbe intonative de l'énoncé <s1b-029 002>, on peut se demander si *by-elections* constitue une unité tonale.



Oh, ce sont des choses merveilleuses, les élections partielles.

Après l'accent nucléaire qui tombe sur *marvellous* (le ton étant une grande chute), la courbe mélodique s'aplatit, remontant quelque peu avant la DD. C'est un exemple où la dislocation se réalise sur une plage très basse. Il est tentant de traiter cette occurrence comme ne correspondant pas à une unité tonale.

Quoi qu'il en soit, Cruttenden (1997, 37) rappelle à juste titre que le concept de groupe de souffle, en tant qu'unité indépendante de considérations syntaxiques, est essentiellement un artefact théorique. Wichmann (1996, 12), entre autres, a aussi insisté sur les difficultés liées à la délimitation des unités tonales, tandis que Ladd (1996, 244) cherche à dépasser le concept, en proposant l'idée d'unités tonales subordonnés (qui n'est pas sans évoquer celle de Wells, pour qui des unités tonales parenthétiques peuvent être enchâssées). En pratique, phonéticiens et phonologues prennent en compte la syntaxe pour déterminer les frontières intonatives lorsque leur matériau prosodique ne leur permet pas de trancher. Dans une conversation rapide, un segment qui se réaliserait normalement comme deux unités tonales peut donner lieu à une réalisation où il correspond à une seule unité.

Pour ce qui est du ton des DD pour lesquelles on peut dire, sans hésiter, qu'une unité tonale les réalise, on trouve des contours mélodiques montants et descendants. Contrairement à ce qu'en dit Aijmer, on trouve parfois des tons descendants lorsqu'un énoncé avec DD véhicule une valeur émotive :

26. It's really nice | this one particular smell. (<s1a-085 033>
Elle est vraiment agréable, cette senteur-là.

27. It doesn't matter to me | the whole series. (<s1a-094 032>
Ça ne me dérange pas, toute cette série.

28. He's a funny chap | that uh so licit. (<s1a-061 185>

C'est un drôle de gars, cet avocat.

Néanmoins, les tons ascendants sont aussi utilisés pour donner un commentaire appréciatif, pour communiquer une impression :

29. It looks \swollen | that /foot. (<s1a-047 262>)
Il a l'air enflé, ce pied.

30. They re\cover | so /quickly | these /riders. (<s2a-016 048>)
Ils récupèrent si vite, ces cyclistes.

Les tons montants sont globalement les plus fréquents, notamment avec des DD comprenant un démonstratif seul, ou accompagné de la proforme *one*. Il se peut qu'ils traduisent une réalisation non marquée.

Le rôle des tons descendants, qui serait marqué, n'est pas évident à cerner. Si un ton ascendant indique la dépendance de la DD par rapport à la proposition structurellement complète la précédant (ou bien annonce que la DD est thème de discours), que peut-on dire de l'emploi d'un ton descendant ? Un ton descendant sert souvent à l'assertion, et on peut lui attribuer une valeur sémantique de clôture assertive. Invoquer cette valeur paraît conduire à la meilleure généralisation des données de notre corpus. En plus des énoncés (26) à (28), on peut illustrer le propos avec (31) et (32), où le locuteur se montre plutôt assertif :

31. It \looks like him | you /know | the \father. (<s1a-041 030>)
Il lui ressemble, tu sais, à son père.

32. But it's \not on a green field site | this ^plant ? (<s1b-020 189>)
*Mais elle ne se situe pas sur un lieu interdit à la construction, cette usine
(, nous sommes bien d'accord) ?*

Alors que le dernier ton de (31) correspond à une grande chute, celui de (32) est circonflexe (*rise-fall*), et il implique une nuance de défi, voire de désapprobation (Wells 2006, 218) : le locuteur défie son allocataire de remettre en question l'idée que l'usine se situe en dehors d'un lieu interdit à la construction (*green field site*).

Conclusion

Nous avons mis en évidence deux types de SN détachés à droite : les extrapositions nominales (EN) et les dislocations à droite (DD). Les premières se caractérisent principalement par le fait qu'elles véhiculent des exclamations cachées, et qu'elles se voient réalisées par des unités tonales entières – sauf en cas de désaccentuation. Les secondes servent à circonscrire une référence, que ce soit afin de faciliter l'accès à celle-ci sans grand alourdissement syntaxique, ou bien de mieux inscrire une propriété au sein du référent visé. Il n'est pas certain que toutes les DD correspondent à une unité tonale, et celles qui le sont présentent très régulièrement les caractéristiques intonatives d'unités tonales parenthétiques.

Bibliographie

- AIJMER, Karin, 1989, « Themes and tails: the discourse functions of dislocated elements », *Nordic Journal of Linguistics*, 12 (2), 137-154.
- ASHBY, William J., 1988, « The syntax, pragmatics, sociolinguistics of left- and right-dislocations in French », *Lingua* 75, 203-209.
- ASHBY, William J., 1994, « An acoustic profile of right-dislocations in French », *Journal of French Language Studies* 4, 127-145.
- BAKER, Carl LeRoy, 1968, *Indirect Questions in English*, thèse doctorale, Urbana, Illinois : University of Illinois.
- BOLINGER, Dwight, 1989. *Intonation and its Uses, Melody in Grammar and Discourse*. Londres, Arnold.
- CHAFE, Wallace, 1975, « Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics and point of view », dans C. LI (éd), 27-55.
- CRUTTENDEN, Alan, 1997 [1986], *Intonation*, deuxième édition, Cambridge University Press.
- CRYSTAL, David, 2003, *A Dictionary of Linguistics and Phonetics*, cinquième édition, Oxford, Blackwell Publishing.
- ELLIOT, Dale Eugene, 1971, *The Grammar of Emotive and Exclamatory Sentences*, thèse de doctorat, Columbus, Ohio : The Ohio State University.

- ELLIOT, Dale Eugene, 1974, "Toward a Grammar of Exclamations", *Foundations of Language*, vol. 11:2, pp. 231-246.
- GELUYKENS, Ronald, 1987, « Right dislocations as a repair mechanism in English conversation », *Getting one's Words into Line, On Word Order and Functional Grammar*, J. NUYTS & G. DE SCHUTTER (éds), Dordrecht, Foris, 109-119.
- GIVÒN, Talmy, 1990, *Syntax*, volume II, Amsterdam, John Benjamins.
- GRIMSHAW, Jane, 1969, « Complement selection and the lexicon », *Linguistic Inquiry* 10 (2), 279-326.
- HASPELMATH, Martin, KÖNIG, Ekkehard, OESTERREICHER, Wulf, & RAIBLE, Wolfgang (éds), 2001, *Language Typology and Language Universals*, Berlin & New York, Walter de Gruyter.
- HUDDLESTON, Rodney, & PULLUM, Geoffrey, 2005 [2002], *The Cambridge Grammar of the English Language*, troisième édition, Cambridge University Press.
- HYMAN, Larry M., 1975, « On the change from SOV to SVO, Evidence from Niger-Congo », dans C. LI (éd), 113-147.
- LADD, D. Robert, 1980, *The Structure of Intonational Meaning, Evidence from English*, Bloomington & Londres, Indiana University Press.
- LADD, D. Robert, 1996, *Intonational Phonology*, Cambridge University Press.
- LAMBRECHT, Knud, 1987, « On the status of SVO sentences in French discourse », *Coherence and Grounding in Discourse*, R. S. TOMALIN (éd), Amsterdam, John Benjamins, 217-261.
- LAMBRECHT, Knud, 1994, *Information Structure*, Cambridge University Press.
- LAMBRECHT, Knud, 2001, « Dislocation », dans M. HASPELMATH et al. (éds), 1050-1078.
- LEONARDUZZI, Laetitia, & HERRY, Nadine, à paraître, « Les dislocations à droite : entre détachement et intégration, quelques aspects prosodiques », *Actes du colloque de l'ALOES 2006*.
- LI, Charles (éd), 1975, *Subject and Topic*, New York, Academic Press.
- MICHAËLIS, Laura A., « Exclamative constructions », dans M. HASPELMATH et al (éds), 1038-1050.

- MICHAËLIS, Laura A., & LAMBRECHT, Knud, 1996, « Toward a construction-based theory of language, the case of nominal extraposition », *Language* 76 (2), 219-245.
- MITHUN, Marianne, 1995, « Morphological and prosodic forces shaping word order », *Word Order in Discourse*, P. DOWNING & M. NOONAN (éds), Amsterdam, Benjamins, 387-423.
- PRINCE, Ellen, 1981, « Toward a taxonomy of given-new information », *Radical Pragmatics*, COLE P. (éd), New York: Academic Press, 223-255.
- RIVARA, René, 1979, « La quantification corrélatrice », *Sigma* n°4, publication du CELAM, Montpellier, pp. 65-107.
- SIMONIN, Olivier, sous presse, « Clivées et syntagmes “hors-structure” », *Actes du colloque des Linguistiques du Détachement* (Nancy 2006), Peter Lang.
- WELLS, John C., 2006, *English Intonation, an Introduction*, Cambridge University Press.
- WICHMANN, Anne, 2000. *Intonation in Text and Discourse, Beginnings, Middles and Ends*, Londres, Longman.
- ZIV, Yael, 1994, « Left and right dislocations, discourse functions and anaphora », *Journal of Pragmatics* 22 (6), 629-645.